

Avec près de 30°C prévu ces prochains jours à Beauvais (voire plus de 30° dans les secteurs plus chauds du département) et les 25°C prévus la semaine prochaine, c'est l'été en pente « raide ». Pas d'eau prévue et plusieurs bassins versants ont vu leur niveau de risque sécheresse relevé par la Préfecture alors que nous ne sommes que le 6 juin avec des secteurs déjà en crise. Point positif, les rayonnements très élevés en ce début de mois avec 70% d'excédent.

Les rayonnements et les températures de ces derniers jours ont été favorable aux cultures et notamment aux cultures d'hiver qui trouvent encore de l'humidité dans les parcelles en bonnes terres. Avec les températures annoncées les plantes vont néanmoins se bloquer. Ce sera réversible en cas de pluie tant qu'elles restent vertes en situation de résistance avec une consommation minimale d'eau dans un premier temps. Les betteraves n'ont pas encore épuisé les réserves hydriques en bonnes terres et il semble particulièrement pertinent cette année de biner pour limiter l'évaporation dans l'inter-rang afin que « chaque millimètre d'eau qui sort de la parcelle, passe par les betteraves ». Le bénéfique sur les adventices difficiles à contrôler avec les herbicides en conditions sèches est également très appréciable sans parler du déblocage du sol dans les zones très refermées.

BLE

Maladie : reste la rouille brune à suivre

Avec la généralisation du stade pleine floraison, à début de formation du grain, les interventions fongicides se terminent. Dans les situations moins soumises à la pression des maladies (protection intégrée, agriculture de conservation des sols ...) la question d'intervenir dans les parcelles non encore protégées, ou de relayer, reste parfois posée. Les conditions sèches actuelles, si elles persistent, vont empêcher la septoriose de refaire un cycle => fin des sorties de taches et fin du risque. L'oïdium parfois observé régresse généralement tout seul et la rouille jaune n'aime pas les conditions trop chaudes et surtout trop lumineuses comme celles de la semaine passée (70% d'excédent de rayonnement sur la première semaine du mois). Reste la rouille brune qui peut encore se développer tardivement jusqu'au stade pâteux, et en secteur tardif on n'y est pas encore. Faire une impasse sur rouille brune est donc un pari qui ne peut être que personnel et non un conseil. Si vous souhaitez investir le moins possible il est possible d'intervenir avec 125 à 200 g/ha de tébuconazole (ex [Horizon EW](#) entre 0,5 et 0,8 L/ha) en ignorant la septoriose (peu efficace). Cette solution qui fait quasiment l'impasse sur septoriose, est moins chère que les solutions à base de prothioconazole habituellement conseillées à ce stade, mais qui ne sont pas idéales sur rouille brune à dose réduite (sauf par exemple Prosaro = prothioconazole + tébuconazole justement). Dès que la floraison est bien engagée il est trop tard pour positionner un antifusariose et chacun conviendra que le risque sera manifestement nul ou très faible cette année.

Ravageurs RAS

Les pucerons des épis ne sont toujours pas un sujet de préoccupation actuellement et la présence d'auxiliaires (ne pas oublier les épeires de plus en plus nombreuses) sont de plus en plus présents.

Au vu des stades, les cécidomyies qui sont restées marginale, ne sont vraiment plus un sujet. Les quelques larves de léma observées occasionnellement sont parfaitement insignifiantes actuellement.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 7 juin 2023 (BSV G.C. N°19), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise, F.Dumoulin, L.Godet, L.Legrand, M.Marie, J.Martin, O.Philippe, S.Wieruszski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

Agrément et garantie assurantielle : la Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF 01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Elle est titulaire du contrat d'assurance N° 05038757W/1001 garantissant notamment la responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytosanitaires. »